

N°1857 Entrée le 29.01.2025 Chambre des Députés Déclarée recevable Président de la Chambre des Députés

(s.) Claude Wiseler Monsieur Claude Wiseler Luxembourg, le 29.01.2023

Président de la Chambre des Député.e.s Luxembourg

Luxembourg, le 29 janvier 2025

Monsieur le Président,

Par la présente, je me permets de poser une question parlementaire à **Madame la Ministre de la Mobilité et des Travaux publics** au sujet des réflexions sur l'**éventuelle introduction d'un système de péage au Luxembourg**.

Selon l'analyse annuelle d'Inrix, entreprise spécialisée dans l'analyse et la fourniture de données et de services liés au trafic, le Luxembourg se classe au 87e rang mondial parmi les villes les plus embouteillées, les automobilistes passant en moyenne 55 heures par an dans les bouchons dans la capitale, soit plus de deux jours entiers. Une des solutions évoquées dans les discussions autour de cette étude est l'instauration de systèmes de péage dans les villes luxembourgeoises ou sur les autoroutes.

Dans un article de presse récent, un représentant du ministère de la Mobilité et des Travaux publics a mentionné que : "In London wurde nach der Einführung der « Congestion charge » ein merkbarer Rückgang des motorisierten Individualverkehrs und eine Zunahme der Nutzung des öffentlichen Transports festgestellt."

Dans ce contexte, je souhaiterais poser la question suivante :

1. Quelle est la position de Madame la Ministre de la Mobilité et des Travaux publics concernant l'éventuelle instauration d'un système de péage au Luxembourg?

Veuillez agréer, Monsieur le Président, l'expression de ma très haute considération.

Meris Sehovic

Député